

## Sur un *Sedum* adventice;

PAR M. J. POISSON.

La région de la France où la flore est le plus riche en espèces, sous-espèces et formes est la région Sud-Est, ou l'ancienne province de Provence; c'est maintenant chose suffisamment connue<sup>1</sup>. Mais à cette flore spontanée vient s'ajouter une flore presque aussi curieuse due aux introductions constantes, depuis un demi-siècle surtout, d'un nombre sans cesse croissant de végétaux de l'Australie de l'Afrique australe et d'autres régions subtropicales, à cause de la douceur et de la sécheresse du climat.

Des publications ont été faites sur cette flore introduite<sup>2</sup>, et le botaniste qui n'est pas prévenu, peut très bien confondre ce qui n'est pas spontané avec ce qui l'est réellement. Comme le sol de la Provence est très varié et mouvementé, on peut s'attendre à y rencontrer de temps à autre quelques espèces qui n'y ont pas encore été signalées.

C'est ainsi que nous avons trouvé fortuitement une intéressante espèce sur la crête d'un mur du curieux village de Bormes (Var), au printemps de cette année. Il s'agit d'un *Sedum* essentiellement algérien, connu seulement dans quelques rares localités de la province de Constantine, le *Sedum multiceps* Coss. et Dur., plante vivace d'un aspect spécial et charmant, facile à multiplier par le bouturage des rameaux.

Comment peut-on s'expliquer l'arrivée en Provence de ce *Sedum*? L'intervention des oiseaux est ici inadmissible, comme d'ailleurs pour beaucoup d'autres espèces qu'on attribue trop facilement à la gent volatile. Quand on réfléchit à la quantité de médecins et surtout de pharmaciens de la Marine qui reposent au cimetière de Bormes, on peut croire que ces professionnels ne sont pas étrangers à beaucoup d'introductions, abstraction faite des cultivateurs de fleurs qui reçoivent de nombreuses localités lointaines des matériaux qui peuvent accessoirement

1. ALBERT (A.) et JAHANDIEZ (E.), *Catalogue des Plantes vasculaires du département du Var*, 1908.

2. SAUVAIGO (E.), *Énumération des plantes cultivées sur la côte de Provence*, 1899.

contenir des graines ou des fragments étrangers à l'envoi principal.

M. Lutz fait la communication suivante :

## Sur la production anormale de racines-crampons chez le Fusain du Japon;

PAR M. L. LUTZ.

L'anomalie qui fait l'objet de cette Note a été observée Villa des Grillons à Nogent-sur-Marne. Dans les angles de murs tapissés de Lierre, sont plantés des Fusains du Japon dont certaines branches, poussées le long des murs, se sont trouvées plus ou moins entrelacées par les tiges du Lierre.

A la suite d'un émondage qui avait mis à nu les rameaux du Fusain, j'ai constaté sur plusieurs d'entre eux la présence de racines adventives offrant le même aspect extérieur que les racines-crampons du Lierre. Je crus d'abord qu'il s'agissait de crampons de cette dernière plante fixés sur le Fusain et arrachés lors de l'émondage. Mais un examen plus attentif a montré que ces racines appartenaient réellement au Fusain. En effet des coupes pratiquées à leurs points d'insertion ont établi d'une façon très nette leur raccordement avec le cylindre central.

Au point de vue histologique, ces racines-crampons présentent exactement les caractères décrits chez les organes similaires d'autres plantes; ils sont remarquables par un extrême développement du liège périphérique.

Jusqu'ici, à ma connaissance, les racines-crampons n'avaient pas été signalées dans la famille des Célastracées, sauf cependant chez l'*Evonymus echinata* Wall., qui peut s'accrocher aux objets environnants au moyen d'un épais système de racines adventives (Solereeder).

Quant à la cause de ce développement, il faut la chercher dans ce fait que les rameaux du Fusain, enserrés et appliqués le long du mur et protégés de plus de l'insolation par le rideau des feuilles du Lierre, ont trouvé ainsi des conditions de fraîcheur favorisant la production de racines adventives; celles-ci n'ayant pas cependant à leur disposition le substratum nutritif